

**COMMUNIQUÉ  
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

**SURPOPULATION CARCÉRALE :  
MALGRÉ LES MILLIONS INVESTIS, RIEN N'A CHANGÉ.**

**QUÉBEC, le 3 mars 2010** – Le Groupe de défense des droits des détenuEs de Québec (GDDDDQ) doute que la situation se soit réellement améliorée dans les établissements de détention du Québec, comme l'avance le ministère de la Sécurité publique (MSP). Deux ans après avoir annoncé son plan d'infrastructures carcérales, tout porte à croire qu'il s'agit d'un échec couteux. Les dernières données dont le GDDDDQ dispose démontrent que le taux d'occupation s'élevait à 116% au 31 janvier 2009.

Alors que le ministre disait, en février 2008, vouloir « remédier aux problèmes qu'occasionne la surpopulation » « d'ici un an », tout indique que l'argent dépensé pour l'ajout de 324 places temporaires dans le réseau correctionnel n'a rien changé. Tout indique que les 338 places qui seront créées par la construction de nouvelles prisons ne régleront pas le problème.

Le ministre avait pourtant été averti, par plusieurs intervenants du milieu, que l'accroissement de la capacité carcérale ne réglerait pas le problème de surpopulation carcérale. Le ministre a préféré faire la sourde oreille et engager des dépenses de plus de 500 M\$ dans le béton, en plus des 20 M\$ annuels que coûteront ces nouvelles places, alors qu'on manque actuellement de personnel et de programmes de réinsertion sociale dans nos prisons.

Malgré le fait que certains établissements aient besoin de rénovations, investir de telles sommes dans des infrastructures plutôt que dans la prévention de la criminalité et des mesures d'intervention visant la réinsertion sociale ne s'avère pas une décision éclairée.

Le phénomène de surpopulation carcérale a été dénoncé par le Protecteur du citoyen à 15 reprises au cours des 20 dernières années. Malgré l'ajout de 1025 places durant ces années, nos prisons demeurent surpeuplées alors que la criminalité est à la baisse. D'autres avenues doivent être envisagées. La Protectrice du citoyen a aussi sonné l'alarme à maintes reprises sur plusieurs autres problèmes criants dans nos prisons. Rien ne semble avoir été fait.

On s'explique mal pourquoi le MSP tarde à dévoiler les statistiques correctionnelles si la situation s'est réellement améliorée, comme il le prétend. La dernière mise à jour des statistiques correctionnelles sur le site Internet du MSP date de 2007.

Le Groupe de défense des droits des détenuEs de Québec est un organisme à but non lucratif qui regroupe des citoyens qui considèrent que le système correctionnel doit remplir

pleinement son rôle en offrant aux personnes contrevenantes les outils et programmes nécessaires à leurs démarches de réinsertion et de réhabilitation. Le GDDQ offre un service d'information téléphonique aux personnes incarcérées et leurs proches qui désirent obtenir de l'information sur les lois, règlements et politiques concernant le milieu carcéral.

Source : Eric Bélisle,  
intervenant  
418 522-4343